



Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de Seine Maritime**



Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de Seine Maritime**



Membre de la Fédération des centres sociaux de France





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

## RAPPORT MORAL DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE SEINE MARITIME 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de pouvoir enfin vous accueillir aujourd'hui pour notre Assemblée Générale afin de vous présenter le bilan de l'année 2019, très intense et déterminante pour le projet associatif. Cette année 2020 restera à tous les niveaux très exceptionnels, frustrante, créative, interrogative sur notre relation au monde, à notre environnement et nos relations aux autres.

**2019 peut vous paraître loin mais au final par tant que cela. Rappelez-vous en juin 2019, le Réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine Maritime s'est transformé en Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine Maritime.**

Les administrateurs ont préparé les nouveaux statuts de la Fédération qui ont été votés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2019 à Yvetot.

Le Bureau du Réseau et le Conseil d'Administration se sont réunis à 7 reprises au cours de l'année. Nous avons organisé 3 assemblées générales cette année.

Les financeurs (la CAF, le Département, la Fédération des centres sociaux de France, l'État) ont été rencontrés individuellement pour présenter le projet fédéral en détail et motiver les demandes de financement.

Un comité des financeurs locaux réuni avec la Fédération des Centres Sociaux de France a aussi eu lieu afin de montrer l'implication des uns et des autres dans le projet associatif et apporter une meilleure coordination sur le financement du projet. Cela a ainsi facilité et favorisé des possibilités de soutien financier.

L'objectif était avant tout de trouver une stabilité financière pour envisager à la fin de l'année le recrutement d'un délégué fédéral.

Des membres de la Commission d'Action Sociale de la CAF ont été reçus au mois d'octobre, à l'AMISC à Montivilliers, siège social de l'association. La Participation des habitants a été un des thèmes principaux des échanges.

La Fédération Départementale a elle aussi engagé une procédure d'adhésion - reconnaissance auprès de la Fédération Nationale qui a abouti favorablement.

En décembre, le Conseil d'Administration a lancé une procédure de **recrutement d'un délégué fédéral**, pour une embauche en 2020.





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

La sélection des candidats a été collective au sein du CA, puis 4 administrateurs ont été mandatés pour effectuer les entretiens. Nous avons reçu 6 candidats dans un premier temps. Lors du 2<sup>ème</sup> entretien, la Fédération Nationale nous a rejoint avec la présence de Corinne Morelli et nous avons sélectionné 3 candidats.

Alexandre Viger a été recruté à partir du 10 février 2020.

Il a pour feuille de route pour le premier semestre de procéder à un diagnostic auprès des centres sociaux adhérents et de prendre en charge progressivement l'ensemble des dossiers suivis par la Fédération locale. Pour cela, il va contacter les structures pour faire connaissance mais aussi pour échanger sur vos attentes, vos interrogations, vos besoins dans votre quotidien, sur vos territoires respectifs.

Le Conseil d'Administration accompagnera Alexandre pendant 6 mois, dans la découverte des projets en cours, comme le projet FONDA sur l'évaluation de l'impact social, le Guide de Méthodologie du renouvellement d'agrément avec la CAF, SENACS...

La Fédération Départementale s'est engagée auprès de la Fédération Nationale à reprendre l'animation et la conduite **d'un projet avec la CARSAT**. Ce projet, au départ expérimental, entre 5 centres sociaux de Seine Maritime et de l'Eure et la CARSAT était porté par la Fédération Nationale, faute de structure représentative au local. Or, cette expérimentation s'est révélée être tout à fait en adéquation avec les attentes des centres sociaux, les habitants et la CARSAT.

Aussi récemment, le 4 Février 2020, une convention a été signée entre la CARSAT et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine Maritime pour étendre ce projet à la dimension Régionale et proposer une extension de l'implication des centres sociaux, en 2020, 6 nouveaux centres sociaux entrent dans le projet, 10 nouveaux en 2021 et 2022, et à terme, tous les centres sociaux intéressés ET adhérents intégreront le projet.

L'objectif de cette collaboration « Bien Vieillir » est de travailler autour de la préservation du lien social, de l'autonomie et de la santé, la promotion d'une citoyenneté active pour les personnes âgées, la lutte contre l'isolement, l'estime de soi.

La Fédération Départementale participe à des rencontres sur la mise en place du Plan de Pauvreté.

De plus récemment, la CAF de Seine Maritime a invité la Fédération à une réunion du Schéma Directeur du Service aux Familles.

Comme vous pouvez le percevoir, la Fédération des Centres Sociaux de Seine Maritime est de plus en plus reconnue par les partenaires, la CAF, la CARSAT, l'État et le Département.

Après 5 années de mobilisation, la pertinence des centres sociaux est repérée et les place comme un interlocuteur incontournable dans les politiques du Territoire.

**Le rôle de la Fédération** est de valoriser les actions, les expertises que chaque centre social a sur son territoire. Notre méthode de travail pour élaborer notre plan d'action est une élaboration collective, respectueuse des attentes de tous, impliquée pour favoriser la créativité et le partage des expériences.





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

Le Conseil d'Administration se mobilise et s'implique pour être toujours dans la transparence de ses actions à travers les temps des Assemblées Générales où les projets en cours sont débattus. Car comment construire une parole commune, un projet commun structuré et représentatif sans le partage et l'ouverture avec les adhérents ?

**Le plan d'action** de cette année a permis de réunir les professionnels autour de thématiques au cœur de leur quotidien à travers les Ateliers d'Échanges de Pratiques et des Formations.

Mais les professionnels ne sont pas les seuls à exprimer des attentes, je pense aux administrateurs bénévoles. Le Conseil d'Administration a pour projet de proposer un temps spécifique autour de la gouvernance dans l'année à venir.

En 2019, année de transition vers la Fédération, **20 centres sociaux étaient adhérents.**

L'année 2020, sera différente puisque pour adhérer à la Fédération Départementale, il est nécessaire d'engager une adhésion-reconnaissance sur le plan national.

A ce jour, 11 centres sociaux sont adhérents auprès de la Fédération Nationale et pour 4 autres la demande d'Adhésion-Reconnaissance est en cours.

A compter de 2020, c'est la Fédération locale qui assurera l'évaluation de la démarche Adhésion-Reconnaissance.

5 de nos adhérents en 2019 devront se positionner cette année sur le fait de rejoindre le réseau fédéral. Des échanges sont en cours avec ces structures. Les élections municipales du mois de Mars 2020 n'ont pas favorisé les prises de décisions.

Pour 2020, la Fédération propose aux **Espaces de Vie Sociale** du Département, la possibilité de nous rejoindre. Il sera nécessaire aussi d'engager au cours de l'année, une réflexion avec ces nouveaux adhérents sur leurs attentes.

Voilà le bilan très riche de l'année 2019 avec des perspectives sur 2020.

Je tiens à remercier tout d'abord tous nos partenaires financiers pour la confiance qu'ils ont accordée au projet associatif du Réseau puis à celui de la Fédération, la CAF de Seine Maritime, les services de l'État, le Département et la Fédération des Centres Sociaux de France

C'est le fruit d'un travail collectif, mené pas à pas au cours de ces dernières années, dans un climat d'échanges, de partages respectueux et constructifs mais c'est aussi la reconnaissance de la nécessité





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de Seine Maritime**

de se rassembler pour valoriser l'implication et la pertinence des centres sociaux sur leur territoire et porter la parole des habitants au plus haut des instances politiques locales.

Je souhaite aussi remercier la Fédération des Centres Sociaux de France qui a mandaté Corinne Morelli pour nous accompagner. Par sa présence, le partage de son expérience, son expertise du niveau national, son soutien technique mais aussi sa bienveillance, elle a cheminé avec nous pour élaborer ce projet fédéral.

Je tiens à dire aussi que présider un conseil d'administration où chaque membre élu se sent responsable du projet dans sa globalité, où l'implication de tous se démontre à chaque rencontre, les échanges y sont toujours riches, même quand les avis divergent, c'est un vrai plaisir que je partage avec eux. Merci à vous, Patrice Piètre, Elisabeth Mazars, Jean Claude Servais Picord, Jacques Audebert, Muriel Le Roux, Christèle Vereecke, Loïc Courant, Eric Bertran, Hervé Hott et Pascal Dumesnil, ainsi que maintenant depuis plusieurs mois le délégué de notre fédération, Alexandre Viger.

Et enfin, que serait la Fédération sans la confiance des centres sociaux du Département. Merci pour votre présence au Conseil d'Administration, votre participation aux propositions du plan d'action, pour votre implication dans la construction du projet fédéral.

Francine Lavie, Présidente.





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

## RAPPORT FINANCIER DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE SEINE MARITIME 2019

Comme le disait notre Présidente, cette année a été une année de transition entre Réseau et Fédération et le rapport financier se situe dans ce contexte.

La prise de fonction s'est effectuée en juin 2019, après l'assemblée générale. Il n'est pas si simple de prendre les rênes d'une trésorerie en cours d'année et quelques calages ont été nécessaires. Je remercie Chrystelle pour cette transition réussie, toujours dans la bonne humeur et l'efficacité.

### **Charges :**

Achats : 250 euros qui se répartissent ainsi :

Fournitures bureau : 22 euros.

Fournitures administratives : 34 euros.

Alimentation : 194 euros pour des repas collectifs, accueils et pots d'assemblée générale.

Charges externes : 1918 euros

Maintenance de notre site internet par la société Etic Studio pour 518 euros.

Frais de colloque conférence : 1400 euros pour la formation effectuée par les pays de Loire sur le thème des référents familles.

Autres charges externes : 22 572 euros répartis en quatre postes.

- Intervenants extérieurs : 17 777 euros qui sont les quatre mises à disposition, celle de Pascal pour l'animation et le suivi de notre projet, Loïc pour le suivi avec la Caf et le renouvellement des agréments et Senacs, Muriel pour le projet Fonda et la mesure de l'impact social, ainsi que le secrétariat du centre social Agies.
- Voyages et déplacements : 4519 euros. Il s'agit des remboursements des transports des membres du bureau pour les différentes réunions de l'année et divers rendez-vous avec les Institutions Caf, Département ou Carsat. A signaler que le covoiturage est très employé.
- Frais de télécommunication : 240 euros pour l'abonnement du téléphone portable à disposition de l'animateur de réseau.
- Services bancaires : 36 euros qui représentent des frais de banque à hauteur de 3 euros mensuels.

Autres charges : 167 euros pour l'amortissement d'un ordinateur.

### **Total charges**

Le total charges est de 24 907 euros.

### **Produits :**

Produits usagers : 10 186 euros qui correspondent aux cotisations de nos 20 adhérents.





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

Subventions d'exploitation : 30 000 euros pour deux subventions, celle de la Caisse d'Allocation Familiale pour 25 000 euros et du Département : 5000 euros.

Autres produits : sans objet.

Produits financiers : 91 euros

Il s'agit des intérêts du livret d'épargne qui a été ouvert depuis 4 ans.

Produits exceptionnels : sans objet.

**Total produits :**

Le total produit s'élève à 40 277 euros.

**Résultat :**

Pour l'année, le résultat fait apparaître un excédent de 15 370 euros.

En cumul sur les 4 années de fonctionnement, nous disposons donc de 49 167 euros au 31 décembre 2019 sur le compte bancaire, ce qui est confortable et réaliste. En effet, l'arrivée tardive des subventions dans l'année se doit d'être anticipé et ne doit pas perturber notre fonctionnement. Un fonds de roulement suffisant était nécessaire pour envisager le recrutement et le salaire annuel de notre délégué fédéral.

**Conclusion :**

On peut donc considérer que 3 buts recherchés en 2019 ont été atteints.

Un aspect technique facilitateur résolu avec notre banque : Supprimer au maximum les chèques en optant pour des virements plus simples et plus rapides pour le trésorier et le comptable tant pour les cotisations que pour les remboursements de frais.

Un aspect volontairement dynamique qui a permis la réalisation de notre projet au service des centres sociaux sur l'ensemble de l'année.

Enfin, un aspect politique volontariste : préserver l'avenir en réalisant un budget maîtrisé pour nous donner les moyens de réussir la transition réseau-fédération dans de bonnes conditions pour le projet, en particulier le recrutement d'un délégué fédéral.

La philosophie d'un budget et du trésorier en particulier, c'est de toujours mettre l'aspect financier au service du projet associatif.

Ainsi, en 2020, avec l'aide de la Caf, de la Fédération nationale, du Département, de l'Etat et de la Carsat, avec Alexandre, notre délégué fédéral, nous allons pouvoir passer dans la quatrième dimension...

Patrice Piètre, Trésorier.





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE SEINE MARITIME 2019

L'activité du Réseau puis de la Fédération des Centres Sociaux et socio culturels s'est articulée autour de 5 axes de travail :

- Les Ateliers d'échanges de pratiques
- La formation
- Les projets et actions partagés avec la CAF
- Le développement de nos partenariats institutionnels
- La gouvernance et la vie associative

### 1) Les Ateliers d'Echanges de Pratiques

#### ➤ Une réunion « Directeurs

- ✓ Le 30 janvier à Yvetot – 9 directeurs participants sur une ½ journée
- ✓ ODJ : Le plan d'action du Réseau / Le contexte institutionnel.

#### ➤ Laïcité – Egalité H/F

- ✓ Le 7 mars au Havre – 15 participants sur une ½ journée
- ✓ Intervention de Thomas Guillemain, Directeur du centre Social Prés fleuris

#### ➤ La journée du 6 juin à Yvetot

- ✓ 80 participants répartis sur 5 ateliers (3 séries de 45 mn) autour des thèmes suivants
  - L'accès aux droits – Témoignage de l'Espace Delahaye (MSAP)
  - Partir en vacances – Témoignages des Centres S.Veil et Pernet
  - La parentalité positive – Témoignage de l'AMASC
  - La mise en place d'une Recyclerie – Témoignage du Ramponneau
  - La fabrique d'initiatives citoyenne – Témoignage d'Oxygène

### ***Éléments d'analyse concernant les AEP mis en place :***

#### ➤ L'ensemble des AEP représente

- ✓ 96 participations cumulées réparties sur 85 personnes différentes (directeurs, animateurs, référents familles, bénévoles, partenaires...)
- ✓ Impliquant 21 Centres Sociaux de Seine-Maritime, 3 Centres Sociaux de Normandie, 4 EVS et 5 partenaires institutionnels.

#### ➤ Le modèle développé demeure intéressant. Toutefois, pour être véritablement en prise avec les préoccupations des structures, il nécessite un travail de préparation et de suivi plus important.







Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

## 2) La Formation

### ➤ **Référent Famille : agir et s'adapter dans une société en mouvement**

- ✓ Les 17-18 octobre et 14-15 novembre à Yvetot en présence de 12 professionnels représentant 12 centres Sociaux adhérents (Fécamp, S.Veil, Pernet, G.Brassens, J.Prévoist, Arc en ciel, La Zertelle, Espace Delaye, Oxygène, AMISC, AGIES, Mozaïk)
- ✓ Projet mené en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux des Pays de Loire

### ➤ **Le mécénat**

- ✓ Participation d'un membre du Conseil d'Administration à 1 journée de formation sur le mécénat d'entreprise le 15 novembre
- ✓ Formation conjointement organisée par la FCSF et ADMICAL

### ***Eléments d'analyse concernant les formations mise en place :***

- *La formation « Référents Familles a créé une dynamique collective intéressante qu'il convient maintenant de poursuivre*
- *Concernant le mécénat, il nous faut prolonger cette réflexion et l'élargir plus globalement à la question de l'évolution du modèle économique des centres sociaux. Cela correspond à un groupe de travail piloté par la FCSF.*

### 3) Les projets et actions partagés avec la CAF

#### ➤ La mesure de l'impact social

- ✓ En 2018, le réseau des Centres Sociaux et socioculturels s'est engagé, au côté de la CAF de Seine Maritime, dans une démarche de recherche action sur la mesure de l'impact social. La FONDA accompagne cette démarche sur deux territoires : la Seine-Maritime et la Drôme. Cette recherche action est cofinancée par la CNAF, la FCSF, le FSE et la MACIF.
- ✓ Cette démarche est à relier à un contexte socio-économique qui connaît de plus en plus de contraintes budgétaires et de baisses de financements. Dans ce contexte, le risque est grand de voir apparaître des critères d'évaluation imposés, non partagés et pas toujours pertinents. Les Centres sociaux ont intérêt à prendre la main sur la démarche d'évaluation qui permettra de rendre compte des transformations impulsées par les projets impliquant des partenaires et misant sur la participation des habitants et qui répondent à des problématiques de territoire.
- ✓ En Seine-Maritime, 4 centres sociaux participent à l'expérimentation. Ils sont implantés sur différents types de territoire (ruraux, urbain, QPV) avec des modes de gestions différents (associatif, municipal, EPCI)
  - Oxygène, centre social associatif à Neuville-les Dieppe
  - AMISC, centre social associatif à Montivilliers
  - Apostrophe, centre social intercommunal de la côte d'Albâtre
  - La Zertelle, centre social municipal au Trait
- ✓ L'expérimentation se déroule en 3 phases sur une durée de 18 mois
  - 1<sup>ère</sup> phase : délimitation des objets et des champs d'évaluation pour les 4 centres sociaux participant à l'expérimentation et définition des cadres méthodologiques (juin 2018-janvier 2019)
  - 2<sup>ème</sup> phase : construction d'un cadre d'évaluation (référentiel et indicateurs) (février 2019-septembre 2019)
  - 3<sup>ème</sup> phase : évaluation et capitalisation (octobre 2019-mai 2020)
- ✓ Le réseau des CSC 76 s'est engagé, avec la CAF, à accompagner la démarche d'évaluation. En 2019, nous avons participé à
  - 3 comités techniques réunissant la FONDA, la CAF 76, les directeurs des 4 Centres sociaux et le réseau des CS 76 (8 mars, 24 juin et 17 octobre)
  - 2 comités de pilotage - 12 février et 17 octobre- réunissant les partenaires de la démarche
  - 1 atelier dans chacun des centres impliquant (en fonction de chaque centre et de l'objet évalué) des bénévoles, administrateurs, élus, partenaires, professionnels... (8 mars, 15 mars, 3 avril et 22 mai)

- 3 séances de travail en amont des ateliers et des COTECHS (visio conférence) réunissant la CAF, la FONDA et le Réseau CSC 76 (18 janvier, 27 février et 10 avril).
- ✓ La démarche d'évaluation s'opère dans d'autres départements. Dans ce cadre, nous avons été sollicités par la FONDA pour participer à une journée d'échange, le 7 novembre à Dijon organisée par la CAF de la Côte d'Or et réunissant les structures de l'AVS.

### ➤ **Le guide méthodologique de renouvellement de l'agrément Centre Social**

- ✓ En 2019, suite au lancement de la version 1 du guide méthodologique en janvier, un questionnaire a été diffusé à tous les centres pour un retour sur "l'outil".
- ✓ Environ 15 retours, globalement positifs, ont permis d'entreprendre un réajustement pour la version 2.
- ✓ Le réajustement a porté essentiellement sur l'ordre de présentation du bilan du précédent projet par rapport au diagnostic de territoire.
- ✓ 2 rencontres techniques avec la CAF (16 juillet et 6 septembre) ont été dédiées à ce réajustement, ainsi que sur la validation d'une version allégée à l'intention des "gestionnaires et partenaires".
- ✓ Une présentation du guide a été faite le 17 septembre lors de la réunion pour les Centres démarrant leur démarche de renouvellement (session 2019-2020.).
- ✓ Dans le prolongement de cette journée, un atelier d'échanges de pratiques a été organisé par la Fédération le 21/11 sur le thème « Aller vers les habitants » à partir de l'expérience menée au Centre Social de la Côte d'Albâtre
- ✓ Concernant le Guide, une actualisation est en cours pour intégrer à la version 2 la nouvelle "Fédération de Seine Maritime" en lieu et place du "Réseau des Centres Sociaux".

### ➤ **Le plan de prévention et lutte contre la Pauvreté**

- ✓ Dans ce cadre national, les CAF de l'Eure et de Seine-Maritime animent le groupe « Centres Sociaux et parentalité »
- ✓ La Fédération des CS 76 a participé à 2 réunions (les 12/06 et 27/09) de ce groupe dont les enjeux principaux concernent notamment la couverture de l'ensemble des zones QPV par un centre social, le déploiement d'un « panier de service parentalité » dans les centres sociaux et l'élaboration d'un guide d'aide à la création de structure d'animation de la vie sociale.
- ✓ De même, il est envisagé que la Fédération 76 s'implique dans les travaux et commissions liés au Schéma Départemental des Services aux Familles développé par la CAF 76.

## 4) Le développement de nos partenariats institutionnels et financiers

### ➤ Avec le Département

- ✓ 3 rencontres avec élue et techniciens (les 8/02, 17/06 et 7/11) pour cerner les contours de notre partenariat et envisager un soutien financier qui reste, à ce jour, à consolider

### ➤ Avec la DDCS

- ✓ 2 rencontres (les 30/01 et 18/11) pour construire les modalités de soutien à notre projet à court (subvention d'aide au démarrage) et moyen terme (FONJEP...)

### ➤ Avec la CAF

- ✓ 3 rencontres techniques (les 15/03, 17/07, 6/03) pour assurer le suivi de notre partenariat
- ✓ 1 rencontre avec des membres du Conseil d'Administration de la CAF à l'AMISC pour leur exposer notre projet
- ✓ En octobre, à travers la signature d'une convention tri annuelle, l'augmentation significative de notre financement dans le cadre de la transformation du réseau en Fédération des Centres Sociaux 76.

### ➤ Avec la FCSF

- ✓ 1 rencontre (le 6/05) entre les membres des Conseils d'Administration du Réseau et de la FCSF pour présenter notre démarche et nos perspectives communes
- ✓ Le soutien régulier des élus, techniciens et de la chargée de mission de la FCSF
- ✓ L'obtention, de la part du Conseil d'Administration de la FCSF, de l'adhésion/reconnaissance pour l'association en tant que Fédération des Centres Sociaux et socio culturels de Seine-Maritime
- ✓ Le dépôt d'un dossier afin d'obtenir un financement tri annuelle de la FCSF dans le cadre des « Fonds mutualisés » (fonds issus des cotisations des adhérents destinés à soutenir des projets de développement).
- ✓ En fin d'année, il est également envisagé de relayer la FCSF dans le suivi du dossier CARSAT Normandie. Ainsi, dans le cadre d'une convention et d'un financement, cette mission sera assumée par la Fédération 76.

### ➤ Avec l'ensemble des partenaires

- ✓ Le 11 juin, à notre initiative, réunion de l'ensemble des financeurs potentiels de notre projet (CAF, DDCS, Département, FCSF).



Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
de Seine Maritime

## 5) La gouvernance et la vie associative

### ➤ La gouvernance du projet

- ✓ Bureaux et Conseils d'Administration
  - 4 réunions de Bureau (les 10/01, 28/2, 4/04, 9/05) avant la transformation du Réseau en Fédération
  - 4 réunions du Conseil d'Administration (les 26/06, 12/09, 7/10, 5/12) après nos changements de statuts
- ✓ Assemblée Générale
  - Organisation le 28 mars à Saint-Etienne du Rouvray d'une Assemblée Générale de clôture de l'année écoulée et de mise en perspective du projet
  - En présence de 29 personnes, représentants 16 Centres Sociaux et 2 partenaires institutionnels (CAF et DDCS)
- ✓ Assemblée Générale Extraordinaire
  - Organisation le 6 juin d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier les statuts de l'association dans le cadre de la transformation en fédération
  - En présence de 60 personnes, représentants 18 centres sociaux de Seine-Maritime, 2 Centres Sociaux de l'Eure (Conches en Ouche, Louviers), 5 EVS (ADAL, AREC, Saint-Jacques, AGIES, CARMA) et 4 partenaires institutionnels (CAF, DDCS, FCSF, CCAS d'Yvetot).
- ✓ Les moyens humains
  - En plus de la mobilisation des membres du Conseil d'Administration, des conventions de mise à disposition a été établie de janvier à décembre avec
    - AGIES à hauteur de 10 % ETP pour la coordination globale du projet
    - Le Centre Social Saint-Exupéry à hauteur de 5 % ETP concernant l'élaboration et le suivi du Guide méthodologique
    - RAGV à hauteur de 5 % ETP concernant le suivi de la démarche liée à la mesure de l'impact social
- ✓ Le recrutement du Délégué Fédéral
  - Le Conseil d'Administration a également constitué de septembre à décembre une commission afin de gérer le recrutement du Délégué Fédéral (fiche de poste, sélections des candidats, entretiens et choix du candidat)
  - Préparation de l'association à assumer la fonction employeur à partir de février 2020 (Contrat de travail, convention collective, déclarations diverses...)





Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de Seine Maritime**

### ➤ **Evolution du nombre d'adhérents**

- ✓ Dans le prolongement des décisions prises par l'association en 2018 (transformation du Réseau en Fédération), le nombre d'adhérent est passé de 24 à 20.
- ✓ Parmi ces 20 adhérents, 15 s'étaient déclarés favorables pour une adhésion à la FCSF.
- ✓ Parmi ces 15 structures
  - 4 centres Sociaux étaient déjà adhérents
  - Pour 7 autres centres sociaux, le dossier administratif était clôturé en décembre 2020.
- ✓ Les 4 restants sont en cours d'adhésion/reconnaissance.

